

# MASTER 2 SCIENCES DU LANGAGE - PARCOURS FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES (FLEAL)

Résumé de la formation

**Type de diplôme :** MASTER 1 et 2

**Domaine ministériel :** Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

## Présentation

Le Master 2 Professionnel FLE Aires Linguistiques s'inscrit dans le prolongement du M1 parcours FLE et aires linguistiques, il sera partie intégrante de nos deux plateformes d'enseignement, en présentiel et à distance. Dorénavant, un seul parcours « FLE et aires linguistiques » sera proposé comme une réponse unique aux besoins du monde professionnel dans le domaine de l'enseignement du français

## Objectifs

Cette formation est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène

## Savoir faire et compétences

### Compétences acquises à l'issue de la formation

Compétences pédagogiques générales permettant non seulement d'enseigner efficacement le français à des locuteurs de nombreuses autres langues-cultures, mais également de diffuser dans les parties du globe institutionnellement non-francophones les grands acquis de la civilisation d'expression française ; compétences méthodologiques particulières rendant possible une évaluation fructueuse de l'appropriation du

### Plus d'infos

**Durée :** 1 an avec possibilité d'étalement

**Niveau d'étude :** bac+5 et au-delà

### Public concerné

- \* Formation initiale
- \* Formation continue

**Nature de la formation :**  
Diplôme

**Langue d'enseignement :**  
Français

### En savoir plus

<https://ead.u-bourgogne.fr/formations-ead/les-formations-en-francais-langue-etrangere.html>



français, grâce à la productivité de l'approche contrastive français vs une autre langue (ciblage géographique).

## Informations supplémentaires

Les procédures d'inscription sont mises en ligne **en juillet**, sur le site de l' [EAD](#).

## Contenu de la formation

Le Master 2 Sciences du langage parcours Français Langue Étrangère et Aire Linguistique (FLEAL) se compose d'Unités d'enseignement qui représentent 60 crédits européens.

[Descriptif des enseignements](#)

### Ressources pédagogiques

Les ressources éducatives peuvent être consultées sur un document en format PDF téléchargé ou/et sur support papier après envoi postal mensuel. Elles sont mises à disposition selon un calendrier sur sept mois d'octobre à avril.

[Consulter le calendrier](#)

### Devoirs corrigés

Il est proposé, de manière obligatoire ou facultative, des devoirs à remettre pour correction. Ils permettent de disposer d'une évaluation formative, de situer son niveau et constituent un entraînement privilégié à l'examen.

### Plate-forme éducative

La plupart des échanges requièrent l'utilisation de la plate-forme éducative de l'Université de Bourgogne PLUBEL. Outre l'accès aux ressources éducatives, elle permet :

- \* d'échanger avec les enseignants et les autres participants (messagerie, forums, liste de discussion, chat en ligne..) ;
- \* de déposer des devoirs (obligatoires ou facultatifs) en ligne ;

- \* de disposer d'un suivi pédagogique et, éventuellement d'un tutorat, individualisés.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués à l'inscription. Pour la présentation de la plateforme PLUBEL et de ses fonctionnalités, un tutoriel et un guide d'utilisation peuvent être consultés sur la plateforme.

## Regroupements

Pour rencontrer les enseignants sont organisées des journées de regroupement sur Dijon.

## Contrôle des connaissances

### Calendrier des examens :

- 1<sup>ère</sup> session : 11 au 15 mai 2020
- 2<sup>ème</sup> session : 31 août au 4 septembre 2020

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

- \* **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la

moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

- \* **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

## Stages

### Stage

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différents établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage. Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies. La durée du stage est de 20 heures minimum d'enseignement en Master 1, de 350 heures d'observation et d'enseignement en Master 2 Pro (contrat de minimum 60 jours). Le stage donne lieu à un mémoire de stage impliquant une notation par lecture en Master 1 et une notation par soutenance en Master 2 Pro. Une convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

## Conditions d'accès

### de plein droit :

Pour les étudiants ayant validé le Master 1 Sciences du langage à l'Université de Bourgogne ou dans une autre université française et ayant obtenu une note moyenne générale égale ou supérieure à 12 / 20.

Pour l'Enseignement A Distance, se renseigner auprès de la scolarité de la formation.

### **sur sélection :**

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français ou autres) et sur examen de dossier.

### **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

- s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

## **Droits de scolarité**

**Contribution de Vie Étudiante et de Campus : 91 €**

**Inscription administrative à l'Université**(en vue de l'obtention d'un diplôme) :

243 € si vous avez une couverture sociale.

### **Inscription pédagogique à l'EAD 2019-2020 :**

Par enseignement 32 € (téléchargement) ou 48 € (téléchargement et photocopiés) + 48 € de frais postaux pour les résidents Europe (sauf exceptions) et 66 € dans les autres pays.

Les prix incluent :

- \* la fourniture de supports pédagogiques par téléchargement ou photocopiés adressés par voie postale ;
- \* un accès annuel à la plateforme pédagogique ;
- \* un accès aux annales de l'année précédente (papier) ou de plusieurs années (en CD-Rom) ;
- \* la correction de devoirs obligatoires et un tutorat éventuel.

Ouverture d'un centre d'examens à l'étranger : 60 € par session.

## Public cible

L'Enseignement A Distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

- \* Étudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
- \* Demandeur d'emploi
- \* Salarié ou agent de la fonction publique
- \* Chargé de famille
- \* Sportif de haut niveau
- \* Personne en situation de handicap
- \* Personne résidant à l'étranger
- \* Personne incarcérée...

A l'inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi de la même formation organisée en présentiel. Sous conditions, les actifs peuvent bénéficier de prises en charge et relever de la formation continue.

## Poursuite d'études

**Poursuite d'études** : Doctorat (soumis à un accord de l'enseignant-chercheur sollicité et du directeur de l'école doctorale)

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre différents parcours de la mention SDL.

## Insertion professionnelle

**Métiers** : divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmateur d'activités culturelles, d'expert en conception et organisation de formations, de responsable de centres culturels français, d'attaché culturel, de responsable de projet, métiers de l'édition liés à la filière FLE, etc.

## Composante

Dijon : Université de Bourgogne

## Lieu(x) de la formation

Dijon

## Contact(s) administratif(s)

Scolarité Master EAD  
scolmaster.ead@u-bourgogne.fr  
4, Boulevard Gabriel  
BP 17270  
21072 Dijon cedex